

ABS

L'Analyse des Besoins Sociaux du Centre Communal d'Action Sociale

C'est quoi une ABS ?



Une étude de la situation sociale de la commune

Un diagnostic précis et chiffré

→ **Des axes de travail**

→ **Pour une politique sociale communale**

Le processus de l'ABS du CCAS

Durée : 10 mois : démarrage mars 2019 – finalisation janvier 2020

Un prestataire : Consortium Consultants

Un comité technique : Laurence CLÉMENT, Jean Pierre SANGUINETTI, Sophie MARMANDE

Un comité directeur sous la responsabilité de Monsieur le Maire

Un comité technique élargi aux partenaires de l'action sociale sur la commune pour confrontation du diagnostic et des pistes de travail

Deux instances délibératives : le conseil d'administration du CCAS et le Conseil Municipal

Création d'un observatoire social

Le processus de l'ABS du CCAS

Une phase de recherche des données chiffrées, émergence du diagnostic et des axes de travail : une cinquantaine de partenaires questionnés

Un suivi de l'avancée des travaux tout le long de l'étude

Un séminaire le 2 juillet 2019 sous forme d'ateliers de travail sur le partage du diagnostic avec les partenaires (20 participants)

Un séminaire le 23 octobre 2019 sous forme d'ateliers participatifs sur les préconisations d'action indicateurs qualitatifs de suivi avec les partenaires (25 participants)

Participants : Elus, cadres de la Ville et du CCAS de Saint Julien, Communauté de Communes, service social du Département, Caisse d'Allocations Familiales, Maison des Habitants, Pôle Emploi, Mission Locale, hôpital, collège Arthur Rimbaud, associations (Accorderie, Arc en Ciel, Alfaa).

Les enjeux du territoire



Offre de santé à renforcer

Prévention des exclusions et précarités

Favoriser l'attractivité du territoire pour les actifs

Adaptation de l'offre de logement/hébergement

Evolution de l'offre de services face à l'augmentation de la population :

Coordination et interconnaissance entre les services

Participation citoyenne à développer

Offre de mobilité à renforcer

Les éléments saillants du diagnostic : dynamisme démographique et jeunesse

Une démographie dynamique et une population jeune :

14 000 habitants en 2016

+ 3,8 % par an (+ 500 habitants par an)

9,8 % de la population arrive de l'extérieur

20 % a moins de 14 ans – 371 enfants de moins de 2 ans

20 % a entre 15 et 29 ans

24,7 % de 30 à 44 ans à St Julien (19,2 % France)

**donc une part importante des enfants et des jeunes dans la population + 3 500
enfants en 2025 soit + 25 %**

**16,9 % a plus de 60 ans à St Julien (24,7% France) : 50 % a 60-75 ans, 50 % a + de 75 ans
+ 200 personnes de plus de 75 ans en 2025 soit + 33 %**

Les éléments saillants du diagnostic : pauvreté, difficultés des jeunes et logement

Un taux de pauvreté équivalent à la moyenne française :

14,6 % qui touche essentiellement les 30-59 ans

**Malgré un niveau de vie médian à 31 196 € plus élevé que la moyenne française
20 300 €**

Des jeunes en difficultés :

taux de chômage 9,4 % - un tiers sont des jeunes de moins de 25 ans

223 jeunes accompagnés par la mission locale

Le logement :

1471 logements sociaux : près de 20 % du parc locatif

330 nouveaux logements sociaux livrés entre 2011 et 2016

mais 1500 demandes de logement social en attente

Les axes de travail

1. L'accès aux droits : favoriser l'accès au numérique

accompagnement dans le traitement administratif pour tous les publics

2. La lutte contre la précarité : un enjeu transversal

alimentaire / éducation à la santé

accès au logement dont logement d'urgence ou adapté à des situations spécifiques

consolidation de l'offre du Centre Social

3. La jeunesse : prévention et mobilisation : un enjeu pour la ville centre en raison de son attractivité

traiter les fragilités des 16-25 ans toutes catégories socio professionnelles confondues,

répondre aux besoins de nature très diverses : logement, prévention, information, insertion

4. Les personnes âgées : besoins spécifiques, diversification des réponses et lisibilité

s'appuyer sur la dynamique engagée par la CCG

compléter par des actions locales

5. La coordination des acteurs : veille / prévention / parcours

Les axes de travail

L'accès aux droits : information, harmonisation, compréhension

1. Créer et administrer des outils de recensement de l'offre sociale sur la commune

Pour les professionnels et le public : base de données en ligne, guide papier

- **CCAS avec l'ensemble des institutions et associations sociales du territoire.**

2. Développer et faire connaître les actions d'alphabétisation, Français Langues Etrangères (FLE) :

Pour les personnes rencontrant des difficultés avec la langue parlée et écrite dans la vie courante

Ateliers sociolinguistiques visant à rendre les apprenants autonomes dans les « espaces sociaux » et institutions de la vie courante (la mairie, la Poste, les transports, l'école, la banque, le marché, l'hôpital...)

- **Centre Social avec l'appui de la bibliothèque (Ville) + Carrefour des cultures**

3. Lutter contre la marginalisation numérique en optimisant les services existants

Mise en place d'une gamme de services de médiation numérique facilitant l'accès aux droits et aux services pour les personnes ayant des difficultés dans leurs relations avec les institutions en raison de la dématérialisation des services

Espace Public Numérique de la Maison des Habitants, Bibliothèque, Médiation sociale, écrivain public au CCAS ,
Création de nouveaux services : ateliers numériques pour les personnes âgées, ateliers pour les jeunes (Cyber café)...

- **Centre social**

Les axes de travail



La lutte contre la précarité : information, orientation, accompagnement

1. Optimiser l'aide alimentaire et développer des actions d'éducation à la santé

Pour les personnes et familles en situation précaire identifiées par les acteurs sociaux

Offre d'aide alimentaire de qualité à un coût moindre intégrant une fonction d'échange, d'éducation et de lutte contre l'isolement.

Coordination de l'aide alimentaire avec les institutions et les associations parties prenantes

Evolution de l'épicerie sociale : formation des bénévoles, organisation d'ateliers collectifs sur la nutrition et l'équilibre alimentaire, la citoyenneté, des ateliers bricolage, repas partagés, actions d'éducation à la santé...

➤ **CCAS en lien avec le centre social**

2. Faciliter l'accès et le maintien dans le logement des personnes actives sur la commune

Pour les salariés ou actifs rencontrant des difficultés pour se loger

Cibler l'accès au logement social sur la parc de la réservation communale

Développer l'information en direction des publics cibles et faciliter le parcours résidentiel

➤ **Ville (service logement)**

Les axes de travail



La jeunesse : prévention et mobilisation

1. Créer un « tiers lieu » pour les jeunes de 16 à 25 ans

Un lieu « Jeunes » identifié avec des services : accueil, accompagnement social, démarches administratives, accès aux loisirs, espaces de travail et d'échanges, ...

Intégration de plusieurs services : Cyber Café + Réseau d'échanges Jeunes + lien avec Imp!act...

➤ *Ville (service Jeunesse) en partenariat avec la Mission Locale, Maison des Habitants...*

2. Créer une offre de logement « relais »

Pour les jeunes ayant des difficultés d'accès à un logement

Développer une offre de logement alternatives et un service d'aide, de mise en relation et d'accompagnement du parcours résidentiel de type Comité Local pour Le logement Autonome des Jeunes (CLAJJ) ex. CLAJJ du Chablais.

➤ *Mission Locale en lien avec la Communauté de Communes du Genevois*

Les axes de travail

Les personnes âgées : réponses spécifiques

La CCG a engagé une réflexion sur une future politique seniors à l'échelle intercommunale afin d'optimiser les réponses en fonction des moyens de la CCG et des communes. Au-delà de la poursuite et de l'élargissement de la coordination existante au niveau de la CCG, l'amélioration de la réponse aux besoins relève soit du territoire intercommunal (logement, harmonisation de services, mobilité,...), soit de l'échelle locale comme la lutte contre l'isolement.

1. Lutter contre l'isolement des personnes « non visibles », personnes âgées pauvres

Créer un réseau de référents en s'appuyant sur les comités de quartiers (Voisins Vigilants ?), des bénévoles, les bailleurs sociaux... un système de repérage des personnes isolées ou en situation de solitude et de pauvreté

Mise en relation avec les services compétents et les actions existantes des acteurs locaux (associations, CCAS,...)

➤ **CCAS**

2. Développer un service d'agents de convivialité

Pour les personnes âgées peu mobiles et personnes « non visibles »

Organiser un service avec des bénévoles, services civiques, agents du CCAS... pour des visites, aides aux démarches, bibliothèque à domicile...

➤ **CCAS**

Les axes de travail

La coordination : veille / prévention / parcours

1. Mettre en place et suivre un observatoire social

Pour les élus, les acteurs sociaux du territoire, les habitants
34 indicateurs actualisés de la situation sociale à St Julien

➤ **CCAS**

2. Mettre en place un Forum Social et une rencontre annuelle des partenaires sociaux

Pour les élus, acteurs sociaux du territoire, habitants cherchant de l'information sur les problématiques sociales

Deux journées organisées autour de 2 temps : un forum de rencontre, d'échange et d'information pour les habitants + une rencontre partenaires pour faciliter la connaissance mutuelle et les échanges

➤ **CCAS**

3. Mettre en place une cellule de concertation sur les situations individuelles complexes

Pour les personnes majeures (une cellule existe déjà au niveau CCG sur prévention enfance et une coordination gérontologique)

lieu de partage d'information sur des situations complexes nécessitant des décisions concertées dans le but d'établir et suivre collectivement des plans d'actions concertés centrés sur les personnes

➤ **Pôle Médico Social**

ABS

Un outil pour une politique sociale
éclairée